

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, no 34, et Place de la Bourse, no 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... RÉCLAMES —

La publication des Annonces légales et judiciaires ac tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 11 Juillet

La réforme de l'impôt

Parmi les questions qui préoccupent le plus l'opinion publique, il en est une qui l'emporte sans contredit sur toutes les autres, en raison de l'importance et de l'intérêt qu'elle présente pour la classe la plus nombreuse de la population. Nous voulons parler de la réforme de l'impôt.

Combien de fois cette question a été agitée dans les journaux et même à la tribune du Parlement! il n'est personne qui ne reconnaisse la nécessité de réformer notre organisation fiscale et de faire cesser des injustices qui révoltent la raison et le sentiment de l'équité. Néanmoins, jusqu'à ce jour, toutes ces plaintes, toutes ces récriminations, sont restées lettres mortes ou à peu près.

Cependant une ligue vient de se former dans le but de réclamer la réforme générale de l'impôt. Elle se propese d'agir sur l'opinion publique par des conférences, par des ordres du jour votés, sur tous les points du territoire de la République, et par un immense pétitionnement en faveur de cette réforme.

Maintenant quel est le programme fiscal de cette ligue? quels sont les réformes qu'elle réclame.

" Ce que nous voulons, dit-elle dans l'appel qu'elle vient d'adresser à l'opinion publique.

» C'est, par la suppression des octrois et des impôts de consommation, la vie à bon

« C'est que le cultivateur soit déchargé de l'impôt foncier.

" C'est que, par la suppression des patentes et des taxes sur la circulation, le commerçant puisse lutter victorieusement contre la concurrence étrangère.

C'est que, par une juste répartition des charges publiques n'écrasant plus les petits et les faibles, la patrie puisse se recueillir | idée n'est pas nouvelle et qu'elle a été préet attendre. »

Voilà qui est bien. Ces quelques lignes résument d'one manière succincte la plupart des desiderata de l'opinion publique. Mais il ne suffit pas de formuler des vœux, de dire voilà ce que nous voulons ; il faudrait faire connaître les moyens de réaliser les réformes que l'on réclame.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que notre système fiscal actuel est monstrueusement inique, qu'il sanctionne toutes les injustices, qu'il favorise les riches aux dépens des pauvres et qu'il est urgent de le transformer; mais dès qu'il est question de passer de la théorie à la pratique dès qu'il s'agit de porter la cognée dans l'arbre touffu des injustices fiscales et de remplacer cet édifice monstrueux par une organisation nouvelle plus conforme aux besoins de la société et plus en rapport avec ses aspirations, alors on ne s'entend plus, on tombe dans une véritable cacophonie.

Suivant les uns, le remède consiste dans l'application intelligente de l'impôt progressif; suivant d'autres, c'est à l'impôt sur le capital qu'il faudrait avoir recours si l'on veut en finir avec les injustices fiscales; d'autres enfin proposent d'autres panacées non moins efficaces. Chacun a son système favori qu'il préconise. De là, contradictions, discussions et désaccords qui empêchent toute réforme d'aboutir.

D'abord, le problème à résoudre est complexe, ardu et ce serait folie que de prétendre le résoudre pour ainsi dire au pied levé ; il touche à des questions multiples, à des intérêts nombreux et divergents qui ont droit à un égal respect.

La cause principale qui fait que notre système fiscal actuel pèche contre le principe de justice et de proportionnalité, c'est la multiplicité des taxes.

La première réforme qui s'impose serait donc de supprimer tous les impôts existants et de les remplacer par un impôt unique proportionnel. Il n'est pas douteux que cette

conisée par des économistes de beaucoup de talent. Mais comme toutes les idées qui s'écartent de la routine, elle a été vivement combattue; on l'a considérée comme une utopie irréalisable.

Il est possible que dans l'état actuel des choses et des esprits l'application d'un impôt unique rencontrerait de nombreuses difficultés; mais ce n'est pas une raison pour repousser ce projet à priori et sans l'avoir examiné avec toute l'attention qu'il mérite.

On dit que les mécanismes les moins compliqués sont les meilleurs.

Ce principe s'applique également à l'organisation fiscale. C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'il faut s'efforcer de simplifier autant que faire se peut notre système d'impôts, afin de le ramener dans un laps de temps plus ou moins éloigné à un impôt unique.

C'est vers ce but que doivent tendre toutes les réformes partielles que l'on propose, car là est la vraie solution du problème.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 10 juillet

LES QUATRE CONTRIBUTIONS

On passe au projet relatif aux quatre contributions directes et taxes assimilées de l'exercice 1892. On sait, en effet, qu'il faut que ce projet soit voté avant la grande session d'août des conseils généraux, afin que ces assemblées départementales puissent procéder à leur répartition.

Sur l'article 3, M. Rey, du Lot, soutient un amendement dont le but est de faire les péréquations dans la contribution personnelle mobilière entre les départements, les arrondissements et les communes.

- La contribution personnelle mobilière, dit en effet M. Rey, devrait se faire au prorata de la valeur locative de chaque immeuble. Or, actuellement, il y a d'énormes inégalités. Certaines communes payent 43 fois plus que d'autres. Les taux auquel chaque immeuble devrait être taxé est de 4 12 pour cent de sa valeur locative. C'est à tout ramener à ce taux uniforme que tend l'amendement. Une telle réforme serait absolument juste et démocratique, et l'orateur prie la Chambre de l'adopter. (Applaudissements).

M. Casimir Périer, président de la commission du budget, combat l'amendement, déclarant que la péréquation demandée serait au moins pour l'instant irréalisable.

L'amendement de M. Rey est repoussé et l'article 3 est voté.

INFORMATIONS

LE CADASTRE

La sous-commission juridique du cadastre s'est réunie au ministère des finances, sous la présidence de M. Dauphin.

Après avoir pris connaissance des observations présentées par les services intéressés, elle a décidé qu'il y aurait lieu de supprimer le privilège conféré au Trésor, par la loi du 5 septembre 1807, sur les immeubles acquis par les comptables depuis leur nomination.

La question de la publicité et de la spécialité des hypothèques est ensuite venue en discussion. Après avoir entendu plusieurs orateurs, la souscommission a adopté une proposition de M. Bufnoir tendant à soumettre au droit commun de la publicité et de la spécialité l'hypothèque légale de la femme mariée, du mineur et de l'inter-

Elle a renvoyé à la prochaine séance l'examen des procédés destinés à sauvegarder les intérêts de la femme mariée et des autres incapables.

LA RÉFORME DE L'IMPOT

La Ligue extraparlementaire pour la réforme générale de l'impôt (projet Maujan) va lancer son premier appel à l'opinion publique. Nous en extrayons ce qui suit :

« Les grandes réformes qui préoccupent à juste titre la démocratie dépendent essentiellement de la réforme de l'impôt.

» Nous voulons faire aboutir cette grande revendication populaire qui doit permettre de compléter dans l'ordre économique l'œuvre de la Révolution française.

» Nous prenons l'opinion publique pour colla-

» Ce que nous voulons c'est, par la suppression des octrois et des impôts de consommation, la vie à bon marché; c'est que le cultivateur soit déchargé de l'impôt foncier : c'est que par la suppression des patentes et des taxes sur la circulation, le commerçant puisse lutter victorieusement contre la concurrence étrangère; c'est que, par une juste répartition des charges publiques, n'écrasant plus les petits et les faibles, la patrie puisse se recueillir et attendre.

sa main épaisse, rouge et toute tremblante sur le bouton de la sonnette, pris, au moment d'entrer, d'une immense envie de s'enfuir, regrettant d'être venu et incapable de s'en retourner.

Tout à coup, la fenêtre du salon s'ouvrit au premier étage juste au-dessus de la porte, et le charmant visage de Rosa apparut entouré dans un fouillis de plantes grimpantes.

A cette vue, Frédéric perdit complètement la

- Mademoiselle !... Mademoiselle !... s'écria-t-il sans s'apercevoir de l'étrange inconvenance qu'il commettait en l'interpellant ainsi, elle à la fenêtre et lui dans la rue.

Elle le regarda avec surprise, sans doute peu désireuse d'entamer avec lui un entretien dans ces conditions, elle fit un pas en arrière, et sans affectation referma la croisée.

Alors, n'y tenant plus, il sonna si fort que le domestique accourut, tout essoufslé, en

- Qu'est-ce qu'il y a ? Est-ce un incendie à la fabrique ?... Tiens... non! c'est M. Treiber ! Ah ! Monsieur, vous m'avez fait une

- Madame n'est pas là ? balbutia Frédéric décontenancė. - Non, Monsieur, elle n'y est pas, ni Mon-

sieur non plus. Ça ne fait rien, marmotta le jeune Teuton très ému, sans trop savoir ce qu'il disait.

- Ah! fit le domestique étonné.

- Mademoiselle Rosa, continua Frédéric, la demoiselle de compagnie, est-elle-là?

- Oui, monsieur,

- Veuillez la prévenir que j'ai un mot à lui

- Si monsieur veut monter attendre dans le salon, j'y vais. Frédéric suivit le dom stique.

Le salon où il fut introduit était vide. Rosa, en l'entendant sonner, s'était réfugiée dans sa cham-

Il attendit que le domestique, gros et sent Alsacien, se décidat à revenir.

Pour occuper ses mains à défaut de son esprit, il ouvrit au hasard un album de photographies posé sur le guéridon. Il tomba p écisément sur le portrait-carte de Léon Charmoy, que le Parisien avait offert à M. Dornach, sans y attacher d'importance, après l'avoir fait tirer au Hohwald par un photographe de passage.

C'était bien la physionomie onverte mais caustique du Français spirituel et moqueur. Au même instant, le domestique rentra.

- Mile Rosa a la migraine, dit-il, elle regrette de ne pouvoir recevoir Monsieur.

Frédéric cambra ses reins, releva sa tête, et prenant dans sa poche une simple pièce de vingt sous, la tendit au domestique, cherchant à se donner l'allure irrrésistible d'un Richelieu ou d'un Lovelace essayant de corrompre Frontin par un hasard fidèle. Mais il échoua, là où Richelieu et Lovelace eussent probablement réussi; peutêtre aussi que, plus généreux, ils eussent estimé un peu plus cher le service que Frédéric réclamait de l'honnête Alsacien.

- Pourquoi me donnez-vous vingt sous, demanda le domestique assez brusquement.

- Je vous donne cet argent, dit Frédéric avec

une emphase ridicule, pour vous récompenser de la peine que vous allez prendre en retournant auprès de Mile Rosa, et en insistant pour qu'elle daigne venir où l'attend avec impatience son humble serviteur.

- Je n'ai pas besoin de vos vingt sous pour ça, déclara le brave homme qui, en bon Alsacien, détestait le jeune Allemand ; je vais lui dire que vous ne voulez pas vous en aller sans l'avoir vue, si ça lui convient de venir, elle viendra ... sinon... vous comprenez ?... il n'y a pas de vingt sous qui tiennent.

Au bout de quelques minutes, Rosa, très ennuyée, apparut.

- Monsieur, dit-elle, j'aurais pensé qu'étant souffrante, vous me d spenseriez de quitter ma chambre où je prenais un peu de repos; mais puisqu'il en est autrement, me voici. Vous avez sans doute des choses importantes à me commu-

- Oh ! oui, bien importantes ! fit-il sans autre préambule en mettanf gauchement la main sur son cœur. Il faut en finir, Mademoiselle, je vous aime trop, vous ne l'ignorez pas, et je ne vois pas pourquoi vous me feriez languir plus long-

A cette sortie aussi bizarre qu'inattendue, Rosa ne put s'empêcher d'éclater de rire.

- Ah ! vraiement ! Monsieur, vous ne voyez pas pourquoi je vous fait languir ? j'ai tort en effet ... vos façons délicates envers moi, méritent assurément un traitement plus délicat... vous mettez dans vos poursuites tant de tact que je devrais en être attendri... J'ai été envers vous si coquette, si peu franche, je vous ai toujours tant

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

ROMAN D'UNE ALSA CIENNE

PREMIÈRE PARTIE EN ALSACE

XVIII

LA PREUVE

Il se livrait tristement à ces réflexions peu encourageantes, en faisant le chemin qui séparait l'hôtel de la maison de M. Dornach. Pourquoi allait-il dans cette maison ? Le savait-il seulement? Non, il s'y rendait machinalement, chétive aiguille d'acier attirée par cet aimant qui s'appelait Rosa Herz.

Ce n'était pourtant pas un mercredi, et rien ne faisait prévoir qu'on le recevrait.

Eh bien ! si Madame n'y était pas, la belle affaire? Était-ce pour Mme qu'il venait? Vraiement non, il se moquait un peu de Madame! c'était la demoiselle de compagnie qu'il demanderait. Pourquoi ? sous quel prétexte ? Il verrait cela plus tard.

En attendant, il marchait rapidement, pousse par une volonté plus forte que la sienne. Il arriva devant la maison de M. Dornach, ahuri de se sentir tout à coup devenu timide, n'osant poser

» Nous demandons à tout citoyen, partisan de la réforme, de nous faire parvenir son adhésion comme sociétaire individuel de la ligue. »

Une grande réunion de la ligue aura lieu prochainement au Cirque d'hiver.

LE VOYAGE DU MINISTRE DE LA GUERRE Toul, 10 juillet.

M. de Freycinet est arrivé dans l'après-midi. Une foule nombreuse lui a fait un accueil cha-

Le ministre a reçu les autorités à l'hôtel où il est descendu. Hier au soir, retraite aux flambeaux et illuminations.

ARRESTATION DE FONCTIONNAIRES

M. Blayn, percepteur de Bessèges, a été arrêté et écroué à la prison d'Alais.

M. Baret, fondé de pouvoirs de la Trésorerie de Marseille, auteur de vols récents, a été arrêté

AFFAIRE DE LA MÉLINITE

Cette grave affaire est revenue jeudi devant la Cour d'appel.

Turpin a demandé que les débats fussent publies; mais la Cour a prononcé le huis-clos. Turpin a alors déclaré faire défaut. Les autres accusés étaient présents.

LA GRÈVE DE LA COMPAGNIE D'ORLÉANS Paris, 10 juillet.

Les ouvriers de la compagnie d'Orléans ont repris leur travail.

Il est probable que la grève sera entièrement terminée.

LES VINS FRANÇAIS EN ESPAGNE Madrid, 10 juillet.

La Chambre a pris en considération une motion déclarant que les vins français ne paieront aucun droit d'importation en Espagne. L'objet de cette motion est de faciliter aux viticulteurs français le moyen de s'établir en Espagne et de faire ici des coupages de vins français et espagnols pour les exportations non seulement en France, mais aussi à l'étranger. Ce moyen de combattre les dernières mesures prises par la Chambre française, au sujet des vins, est très commenté.

LE RAPATRIEMENT DES FRANÇAIS

Le ministre de l'intérieur vient de demander à la Chambre un crédit supplémentaire de 170,000 fr. pour le rapatriement des Français indigents résidant à l'étranger. Le ministère ne dispose normalement pour ce service que d'un crédit annuel de 50,000 fr. Ce crédit est cette année absolument insuffisant. La crise financière qui sévit dans la république Argentine a provoqué parmi nos nationaux résidant dans ce pays un nombre considérable de demandes de rapatriement. Le crédit de 50,000 fr. est déjà absorbé et les demandes de rapatriement admises représentent une dépense au moins égale et nous ne sommes qu'au milieu de l'année.

CHRONIQUE LOCALE

Le Journal du Lot ne paraîtra pas le jour du 14 Juillet.

Fête nationale

M. le Maire de Cahors, arrête :

Art. 1er. - La Fête nationale du 14 juillet sera annoncée par des salves de 21 coups de feu tirées sur les allées Fénelon et par la sonnerie

permis d'espérer que je suis à la fin tout à fait inexcusable! Parlons sérieus ment, Monsieur, dit-elle en changeant de ton tout à coup, pour la dernière fois, je vous prie de cesser vos assiduités; il se peut que vous ayez le désir d'être mon mari, mais je n'ai, et je n'aurai jamais le désir de devenir votre femme. Tenez-vous le pour dit, et laissez-moi tranquille.

Il s'avança vers elle, la bouche ouverte, prêt à plaider sa cause en désespéré; mais elle se sauva pour ne pas l'entendre.

Il était furieux, le pauvre Frédéric, d'avoir été traité si cavalièrement !... Son amour ? il saurait bien l'arracher de son cœur, car il ne serait pas assez bête pour se laisser mourir de chagrin ! mais il se vengerait de cette effrontée... de cette sans-cœur qui le repoussait! il lui rendrait au centuple, à cette malheureuse pauvresse, les soufrances qu'elle n'avait pas craint de lui faire endurer, à lui, le riche et considéré fils de M. Treiber, de la maison Treiber et Cie de Munich, Strasbourg et autres lieux !...

- Oui, je jure de me venger !... dit-il.

Il prit à témoin de son serment solennel les objets qui l'entouraient, emporté par un mouvement tragique imité d'une basse-taille célèbre à Munich pour sa façon de déclamer en faux bourbon les grands récitatifs de Herr Richard Wag-

Comme il achevait ce geste magnifique, ses yeux tombèrent de nouveau sur la photographie de Léon Charmoy. Chose étrange ! la vue de ses traits abhorrés aurait dû l'exaspèrer davantage! elle eut, au contraire, le don de le calmer par degres. Son exaltation tomba, les idées redevin-

des cloches, le 13, à 7 h. du soir, et le 14, à 7 h. du matin.

Art. 2. - Le 13. à 8 h. 1/2 du soir, la musique, les tambors et clairons du 7º de ligne donneront une retraite aux flambeaux, en suivant le parcours habituel.

Art. 3. — Le 14, à 7 h. du matin, il sera fait aux indigents une distribution de pain à l'Hôtelde-Ville, par les soins de la commission du bu-reau de bienfaisance.

Art. 4. - Une revue des troupes de la garnison sera passée, à 9 h. du matin, par le colonel commandant d'armes, en présence des autorités. Art. 5. — A 10 h., à l'Hôtel-de-Ville, sera célébré le mariage des rosières.

Art. 6. — Les édifices municipaux, les églises paroissiales, l'Hôtel-de-Ville, les monuments Gambetta et des Mobiles, le square et le cours Fénelon seront pavoisés dès le matin et illumi-

nés à la chute du jour. Art. 7. — A 9 h., la musique et l'orphéon se feront entendre alternativement sur les allées

Art. 8. - A 10 h., bal public sur les mêmes

allées Fénelon. Le maire invite ses concitoyens à pavoiser et à illuminer leurs maisons; il espère que chacun fera ses efforts pour contribuer, par tous les moyens,

à la splendeurs de la fête de la République. Il croit devoir rappeler qu'il est interdit de tirer des fusées à moins de 50 mètres de toute habitation et de faire partir des pétards ou autres pièces d'artifice au milieu des agglomérations de personnes.

En l'Hôtel-de-Ville, à Cahors, le 8 juillet

Le maire de Cahors, J.-H. COSTES.

PROGRAMME DE LA FÊTE MILITAIRE A L'OCCASION DU 14 JUILLET

Journée du 13 juillet. - Grande retraite aux flambleaux qui suivra l'itinéraire suivant : Départ à 9 heures du domicile du colonel, rue des Cadourques, Sainte-Claire, du Parc, boulevard Gambetta, cours Vaxis, quais Ségur et Champollion, rue de la Liberté, boulevard Gambetta, rue de la Barre, place des Consuls, rue Sainte-

La retraite s'arrêtera: lo devant la mairie; 2º devant la préfecture. A chaque arrêt la musique militaire jouera 2 morceaux.

Journée du 14 juillet. - Le colonel passera la revue des troupes de la garnison, en grande tenue de service, à 9 heures du matin. La revue aura lieu sur le boulevard Gambetta.

Après la revue, le colonel remettra les décorations aux nouveaux promus.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE DE CAHORS

La Réunion trimestrielle du Comité de la Bibliothéque populaire de Cahors aura lieu demain dimanche 12 juillet, à 10 heures du matin, à la mairie, dans l'ancienne salle du Conseil Munici-

MM. les Membres du Comité sont instamment priés de vouloir bien y assister.

Le président : PIHIER.

Ordre du jour : Tour de service pour le 3º Trimestre. - Communications diverses.

L'ÉLECTRICITÉ EN APPEL

On se souvient que M. Monié avait été condamné, en simple police, pour avoir fait passer des fils électriques sur la petite voierie, à 5 fr. d'amende et à l'enlèvement de ces fils.

Le tribunal de l'e instance de Cahors a puret simplement confirmé l'arrêt du juge de paix. M. Monié fait de nouveau appel.

VELOCE-SPORT CADURCIEN

MM. les membres du V.-S.-C. sont instam-

rent nettes dans son cerveau, sa pensée de vengeauce persista, prenant un corps.

- Une preuve ! se dit-il, Catherine veut une preuve !... mais il me semble que...

- Il marcha furtivement vers toutes les portes du salon, s'assurant que derrière aucune d'elles personne n'était caché pour l'épier. Puis il retourna vers l'album de photogrophies grand ouvert et dans lequel la figure de Léon Charmoy semblait le narguer. Il n'hésita qu'un seul

- Puis il se décida, repris par sa rage. Une seconde après, la place du portrait était

vide dans l'album refermé avec soin. En passant devant le domestique qui devait lui ouvrir la porte pour sortir, il se donna l'air très

Cependant, dans la poche intérieure de son pardessus, sa main tremblait en serrant un petit morceau de carton Bristol sur lequel l'artiste de passage au Hohwald avait collé la photographie de Léon Charmoy.

Frédéric revint en courant à son hôtel, et s'enferma dans sa chambre. Il s'assit devant une epetite table sur laquelle il mit le portrait-carte qu'il venait de voler et le considéra longuement, en méditant, la tête appuyée dans ses mains, les coudes posés sur le guéridon.

Il retourna la photographie pour être bien sûr qu'il n'y avait aucune dédicace derrière. Rien, pas un mot. Le carton était tout blanc. Il respira, puis saisissant un porte-plume, il le tourna et retourna entre ses doigts toujours en réfléchis-

- C'est une bonne idée que j'ai là, se dit-il,

ment priés d'assister à la réunion générale extraordinaire qui aura lieu aujourd'hui, 11 juillet, à 8 h. 1/2 du soir, au siège de la Société (café Tivoli.

Ordre du jour : Fêtes d'inauguration de la ligne de Cahors à Brive.

Date des courses internationales. Communications importantes.

LYCÉE GAMBETTA

Nous apprenons que M Roussel, conseiller d'Etat, vient d'être officiellement désigné par M. le minisire de l'instruction publique pour présider la distribution des prix au Lycée Gambetta de Cahors.

M. Schneegans, professeur de rhétorique et gendre de M. Roussel, prononcera le discours

ARMÉE

Nous sommes heureux d'annoncer que notre excellent compatriote et ami, M. P. Ayot, vient d'être nommé capitaine-major régional du 6e corps d'armée, à Chalons-sur-Marne.

Nos biens sincères félicitations.

PONTS ET CHAUSSÉES

M. Mesnager, ingénieur des ponts et chaussées de 3º classe, attaché à la résidence de Cahors, aux services de la navigation du Lot et des chemins de fer de l'Etat, vient d'être attaché à la résidence de Périgueux, au contrôle de l'exploi-tion du chemin de fer d'Orléans (travaux neufs et entretien).

M. de Fages de Latour, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 2º classe à la résidence de Morlaix, vient d'être attaché à la résidence de Cahors, en remplacement de M. Mesnager.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé Estardier, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Urcissé, à Caĥors.

M. l'abbé Planchou, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Miers.

SOCIÈTÉ RÉPUBLICAINE D'APPUI MUTUEI. DU LOT

Le Banquet annuel de cette société aura lieu le 13 juillet courant, au restaurant Bonvalet, boulevard du Temple 29, à 7 heures du soir, sous la présidence d'honneur de MM. Béral de Verninac, Paulhiac, sénateurs, et de MM. Lachièze, Rey, Talou, Vival, députés.

Tous les originaires du Lot sont conviés à ce banquet suivi d'un concert gratuit, et dont le prix est de 6 fr. par personne.

Adresser les adhésions au secrétaire de la Société. M. Calcas, rue Pradier, 38.

LA CLASSE 1890

Le chiffre des jeunes soldats de la classe 1890 demandés pour les régiments d'infanterie de marine est de 250 hommes pour chacun de ces régiments et pour les régiments de l'artillerie de marine de 600 hommes, dont 120 seront affectés à chacune des portions stationnées à Cherbourg et Toulon; 70 à celle de Brest, et 50 à celle de Rochefort. Le complément sera dirigé sur Lorient. Les mesures d'usage seront prises pour la réception et l'incorporation de ces jeunes gens. Les locaux et les casernements devront être mis dans le plus grand état de propreté, quelques jours avant l'arrivée de la classe.

CONCOURS DE POULINIERES

Ainsi que nous l'avions annoncé, un concours de poulinières et de pouliches a été tenu jeudi matin à Cahors, dans le préau de la Chartreuse.

mais c'est bien grave. Si jamais M. Léon Charmoy apprend que je suis l'auteur d'un tour semblable, il pourra m'en cuire. Bah ! qui le lui dira? Bien sûr, ce ne sera pas Catherine. Cette fille n'a aucun intérêt à me vendre, au contraire. C'est égal, c'est bien grave, un faux !...

Et rien qu'à la pensée de l'abominable action qu'il était sur le point de commettre, il se prit à trembler. Avait-il des scrupules ? Non. Il avait peur, voilà tout.

- Non! continua-t-il en se parlant toujours à lui-même, je ne veux pas... c'est trop fort.

Il était prêt à rejeter le porte-plume sur la table et à lancer le portrait dans la cheminée qui

Il soupirait en marmottant :

- C'est dommage... ce serait une fameuse farce ! mais décidément je n'ose pas.

Il se leva. Au-dessus de la cheminée, à côté de la glace, qu'ilque chose frappa son regard en cet

C'était une lithographie encadrée représentant une jeune Alsacienne en costume de son pays ; au-dessous, pour toute légende, un seul mot, terrible dans son laconisme : Espérance !

Plusieurs fois, il avait demande au maître d'hôtel d'enlever de sa chambre cet objet qui l'agaçait mais le brave hôtelier s'y était toujours refusé.

- Dans toute la Lorraine française avait-il dit, on trouve des gravures de ce genre, et personne ne s'en plaint, au contraire; c'est d'ailleurs l'image d'une très belle fille, ce qui est toujours agréa-

ble à regarder. Rien de plus vrai : l'Alsacienne représentée par

Voici les primes accordées :

Poulinières pleines et suitées

Primes de 150 fr. Delfau, à Blars.

de 100 fr. Castelnau, à Maxou. de 50 fr. Arnaudet, à Caillac. Pouliches de 2 ans

Primes de 150 fr. Delfau, à Blars.

- de 100 fr. Ligonie, à Cahors. de 50 fr. Ourcival, à Cremps.

BREVET SUPÉRIEUR

Liste des aspirantes reçues définitivement. -Mlles Bladou, Bonifacy, Brouel, Calméjane, Fraud, Portail, Rocanières, Salon, Souyris, Sutton, Vidal.

EXAMEN DU BREVET ÉLÉMENTAIRE 10 juillet 1891

Liste des aspirants déclarés admissibles après les épreuves de la première série :

MM. Aymard, Balagayrie, Bonaure, Boutet, Capmas, Camy, Conquet, Courtes, Delpech, Fau, Grimal, Guilhem, Guiral, Guitard, Ilbert, Legrand, Martin, Moles, Ricros, Rigal, Russac, Sourdoire.

LE PRIX DU PAIN

Le Maire de Cahors a fixé ainsi qu'il suit le prix du pain, à partir du 11 juillet courant :

1re qualité, le kilo. . 0 fr. 35 2. - . . 0 325 - . . 0 275

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 29 juin 1891 Présidence de M. Delpérier, doyen d'âge

Le procès-verbal de la dernière séance est

M. Girma communique à la Société une gravure devant former la 2º planche de son album Historique du Quercy, et représentant le Pont-Valentré. Elle est due à M. Damman, artiste attaché à la direction des Beaux-arts.

M. Rouquet offre à la Société un exemplaire de sa chanson couronnée « Lous Efons del Lot » chœur à 4 voix mis en musique par M. Bernadou, élève de M. Massenet et éditée aux frais de la Société amicale du Lot à Paris. Le même membre annonce à la Société qu'il a obtenu un ler prix au concours du Félibrige de Paris pour une pièce en patois cadurcien: Lo graulhio que se bol fa to ponsudo què lou bioù. (Fable imitée de la Fontaine.) Il a également obtenu une 1re mention pour trois sonnets en patois languedocien sur les vendanges. Il donne connaissance à la Société de diverses pièces de vers patois.

Le Secrétaire, Le Président, J. BLANC. F. DELPÉRIER.

LA CULTURE DU TABAC DANS LE LOT

L'administration des tabacs vient d'adresser à la préfecture un tableau présentant les résultats de la culture et de la livraison de la récolte de 1890, comparés à ceux fournis par la récolte pré-En 1890, la valeur des quantités classées a été

de 2,052,078 fr. 75 au lieu de 1,726,630 fr. 95 en 1889, soit un excédent de 325,447 fr. 80. Il ressort de ce tableau que le nombre de plan-

teurs a encore progressé en 1890 bien que la superficie cultivée ait subi une légère diminution.

Le prix moyen s'est d'ailleurs élevé de 105 fr. 76 à 107 fr. 48 et le rendement en argent de 843 fr. à 990 fr. accusant ainsi sur la récolte précédente qui avait, il est vrai, été avariée par la gelée, une augmentation sensible, surtout

la lithographie avait un visage doux et charmant; le mélange de tristesse et d'espoir qu'on lisait sur ses yeux la rendait sympathique et tou-

Frédéric avait fini par s'habituer à cette vue et par découvrir une vague ressemblance entre cet image et Rosa; quelquesois, il restait de longs moments en extase devant le cadre, à qui il débitait toutes les jolies choses qu'il n'osait dire à la jeune fille. Mais cette fois, dans la disposition d'esprit où il se trouvait, la lithographie lui parut insupportable. L'imagination aidant, il crut voir s'animer les traits de l'Alsacienne, il lui sembla qu'elle ouvrait la bouche pour lui répéter ce que Rosa venait de lui dire tout à l'heure.

- Je ne veux pas, je ne voudrai jamais devenir votre femme.

Il retomba dans sa fureur de vengeance, et oubliant les conseils de la prudence et de la raison, à défaut de ceux de l'honneur, il se précipita de nouveau vers le guéridon et s'assit pâle de

Il retourna la photographie de Léon d'un ton violent, refléchit une seconde à peine, et, ayant soin de déguiser son écriture, il traça au dos du portrait la dédicace que Michel devait y lire le lendemain; puis, son faux accompli sans rougir, il le mit dans une enveloppe sur laquelle il mil l'adrese de Catherine.

A. SIRVEN ET A. SIÉGEL. (A Suivre). en ce qui concerne le produit en argent par hec-

Cette augmentation eût été plus importante encore si, sur certains points, les plantations n'avaient pas été atteintes par la grêle. Il a été distribué aux planteurs victimes du sinistre, une indemnité de 6,286 représentant la quotité de

14 0/0 des pertes qu'ils ont éprouvées.

Campagne de 1891. — Comme en 1890, la culture des semis a été sérieusement contrariée par le temps froid et pluvieux qui n'a guère cessé de régner depuis le début de la campagne. Il en est résulté un retard dans la venue du plant qui a mis la transplantation en souffrance : elle n'a pu devenir générale que vers le 25 mai et être menée à bonne fin qu'au 10 juin avec les ressources fournies par les semis dont le succès a, comme antérieurement, été très satisfaisant.

La reprise des sujets sur les plantations a en partie été contrariée par des orages et des pluies qui, sur certains points, ont même causé des dégâts que les planteurs réparent actuellement avec le plus grand soin.

Escoffler

La nouvelle du suicide et de la mort d'Escoffler ayant été annoncé par les journaux de Cahors, une honorable personne a cru devoir écrire à la maison centrale de Villeneuve. M. le Directeur a répondu :

« Le nommé Escoffier est en bonne santé; il n'a jamais tenté de se suicider. »

PIÈCES D'OR FAUSSES

Nous croyons devoir signaler à l'attention du public une circulation particulièrement abondante, depuis un ou deux mois, de pièces de 10 fr. fausses. Ces pièces en cuivre doré, sont au millésime de 1855, sonnent creux et pèsent environ I gramme de moins que les pièces de bon aloi. Au toucher comme à l'œil elles se distinguent aussi par un relief de la tranche et de éxergue sensiblement plus accusé qu'il ne devrait l'ètre,

Puy-l'Eveque

Un gilet de laine évalué à 7 francs a été soustrait au nommé Vidal Pierre, de Puy-l'Evêque. On recherche le voleur.

Cabrerets

Dimanche, un vol de deux moutons a été commis au prejudice du sieur Jean Caminade, propriétaire à Cabrerets. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Gourdon

Mardi dernier, vers 7 heures du soir, MM. Laval, chef de bureau à la sous-préfecture; Louis Massol, Edmond Lafon et Jules Gary se rendaient au ruisseau de la Melue pour faire la pêche aux écrevisses lorsque, à la côte du pont de Prouilhac, le cheval prit peur et, par un violent écart, fit heurter le véhicule contre un des tas de pierres qui bordent la route. Les quatre voyageurs furent projetés sur le sol, mais ne reçurent aucun mal. Seulement, l'essieu et une des roues de la voiture ayant reçu des avaries, force fut à nos pêcheurs — heureux d'en être quittes à si bon compte — de remettre la partie et de rentrer chez eux plutôt qu'ils ne se l'étaient promis.

Fumel

La foire nºa pas été belle, le cours de tous les animaux était stationnaire.

La volaille se vendait de 50 à 60 centimes la

Les lapins, de 25 à 30 centimes la livre.

Le blé, de 19 à 20 fr. l'hectolitre. La récolte sur pied étant assez belle, le blé a subi une baisse sensible d'après les derniers

Mauroux

Ces jours derniers, un ouvrier maçon qui travaillait à la construction de l'église, est tombé d'un échafaudage d'une certaine hauteur.

Dans sa chute, il s'est fait plusieurs blessures assez graves, mais qui ne mettent pas ses jours en danger.

LE MILDIOU

On nous signale le mildion dans nos vignobles, avec cette particularité qu'il s'attaque à la fois, à la feuille, au raisin et à tous les cépages. It a également déjà paru depuis une quinzaine de jours ou trois semaines dans l'Aude et dans l'Hérault. On signale également plusieurs cas d'antrachnose, autre champignon parasite qui se présente cette année avec plus d'acuité et de généralité et principalement sous les formes de la maculée (carbonat) et la ponctuée (picoutat). On croit que l'aggravation constatée cette année est due en partie à l'incurie des propriétaires qui négligent de sulfater, et d'autre part aux sulfatages du mois de mai qui furent à peu près sans résultat, étant faits dans les plus mauvaises conditions à cause de pluies trop fréquentes.

Aussi recommande-t-on de nouveaux sulfatages réitérés et assidus.

Musique du 7^{me} de ligne

de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir (Allées Fénelon)

Pas redoublé Leroux.
Rigoletto (quatuor) Verdi.
Caprice (polka pour piston) L. Chic.
Le Désert (ode symphonique) F. David.
Carmen (mosaïque) Bizet.
Gavotte Stéphanie Czibulka.

FAITS DIVERS

UN EMPOISONNEMENT PAR L'EAU DE CUIVRE

Il y a quelques jours, M. Louis Carré, âgé de soixante-cinq ans, concierge de la maison sise rue des Deux-Gares nº 2, à Paris, descendait à la cave dans la soirée pour y prendre du vin.

Il y trouva sur une planche, un litre qui contenait, croyait-il, du vin qu'on voulait faire tourner au vinaigre. Il en absorba une certaine quantité et ressentit aussitôt une brulure atroce dans l'estomac.

Le concierge avait absorbé de l'eau de cuivre

croyant que c'était du vinaigre.

Des soins lui furent donnés par M. le docteur Barbulet; mais, comme son état empirait, qu'il ne pouvait plus rien prendre, on le transporta à l'hôpital Lariboisière.

Le malheureux qui avait l'intérieur de l'estomac brûlé par le liquide corrosif, ne pouvait plus manger depuis son accident. Il est mort succombant à la faim.

Montluçon

Jeudi soir, à onze heures, M. Marion, commissaire central, a mis en état d'arrestation M. Barbon, caissier de la recette des finances.

M. Barbon, qui est un tout jeune homme de vingt et un ans, est accusé de malversations dans l'exercice de ses fonctions. Les détournements s'élèveraient à 3,000 francs.

EXÉCUTION PAR L'ÉLECTRICITÉ

James Slocum, assassin, condamné à mort, a été exécuté ce matin par l'électricité dans sa sa prison. Les fonctionnaires de la prison, les experts scientifiques et les témoins spécialement appelés étaient souls présents. Dès que Slocum fut éveillé par le directeur de la prison, on lui fit servir à déjeûner; on le conduisit ensuite à la chambre de l'exécution. Slocum a affronté la mort avec calme: le fonctionnement de l'appareil étant bien réglé, Slocum a expiré instantanément, sans souffrance apparente.

Smiler, Wood et Jugiro, trois autres assassins, ont été exécutés immédiatement après lui

par le même procédé.

Le japonnais Jugiro a été exécuté le dernier. Le malheureux s'est débatto, essayant d'échapper à son sort; mais il a été rapidement maîtrisé et il est mort comme ses devanciers. Tous sont morts au premier contact du courant électrique.

UN CURIEUX TESTAMENT

Le 30 join dernier, est morte à Pau, chez les Sœurs de l'Espérance, une dame française, Mme veuve G..., âgée de quatre-vingt-douze ans, et possédant une immense fortune.

Parmi les divers papiers contenant l'expression de ses dernières volontés, on a trouvé un testament en bonne et due forme et d'un caractère scientifique où, entre autres dispositions originales, sont consignés notamment les deux legs suivants:

1° Un prix de 100,000 francs est légué à l'Institut de France (section des siences), pour la personne de n'importe quel pays qui trouvera le moyen, d'ici à dix ans, de communiquer avec un astre (planète ou astre) et d'en recevoir réponse.

Elle désigne particulièrement la planète Mars, sur laquelle se portent déjà l'attention et les investigations de tous les savants. Si l'Institut de France n'accepte pas le legs, il passera à l'Institut de Milan et, en cas de nouveau refus, à celui de New-York.

2º Un prix de 50,000 francs est légué à l'A-cadémie de médecine, pour celui qui découvrira le procédé le plus simple pour la guérison des maladies du « cœur comprimé »

PLUS DE MÉDECINE

M. Levraud, président du conseil municipal, vient de recevoir un chèque de cent mille francs sur le crédit Lyonnais

Il avait d'abord cru à une mystification; mais le chèque est tout ce qu'il y a de plus valable.

Le signataire, M. Khori, n'est pas un mythe, et M. Levraud n'aurait qu'à se présenter au Crédit Lyonnais pour toucher la somme de cent mille francs destinée à la ville de Paris.

M. Levraud, assez embarrassé d'un dépôt aussi délicat, s'est empressé d'en faire la remise à la caisse municipale; il va de plus insister auprès de la commission d'assistance publique pour qu'elle veuille bien statuer sur l'étrange proposition qui lui est faite.

En même temps que le chèque, une lettre et une brochure ont été déposés sur le bureau du conseil. L'auteur de cet envoi est un Russe qui habite Paris, 55, rue Decamps.

« Que le conseil municipal de Paris, dit-il, essaie la médecine réformée dans un seul de ses hôpitaux, le plus réputé par sa grande mortalité. Si dans six mois cet hôpital réformé

n'accose pas une notable diminution dans la mortalité, dans les dépenses, dans les jours de traitement des malades entrés, nous nous engageons à construire une maison de santé pour les pauvres.

Nous déposerons cent mille francs le jour où le conseil municipal acceptera notre propo-

L'apôtre de la médecine réformée a emprunté les vérités qu'il répand à une secte russe, longtemps persécutée, aujourd'hui telérée; cette secte a l'horreur des medecins et des médicaments.

Un de ses principes est le suivant : la nature trouve toujours spontanément le moyen reguérir les maladies, sans aucune assistance; suivi de cet autre : les maladies deviennent chroniques et incurables par l'introduction réitérée de drogues dans l'organisme.

Comment faire pour jouir d'une bonne santé? Rien de plus simple: il n'y a qu'à examiner la manière de vivre des animaux et à faire comme

L'animal n'est goère malade, et l'homme l'est presque toujours. L'hérédité en est-elle cause? L'anti-médecin se refuse à l'admettre.

D'après loi, Dieu n'a pu nous punir pour les escapades de nos ancêtres.

Ce qui fait à ses yeux la faiblesse de l'homme et aussi de la femme, c'est de n'avoir plus le corps couvert de poils, comme d'autres mamifères. « Nos habits, écrit-il, qui remplacent si imparfaitement le poil, nous exposent sans cesse à des changements de température brosque

lorsque nous changeons d'habits.

» Pour démontrer l'effet fatal des vêtements sur l'homme, nous avons pris des chiens, nous les avons rasés, emmailiotés d'une étoffe quelconque que nous avons changée de temps en temps, comme l'homme est obligé de faire : ces expérience réitérées ont toujours donné le résultat concluant : l'animal rasé dépérit, tandis que l'animal de la même nichée, resté couvert de son poil naturel s'épanovit, jonit gaiement de la vie et n'est jamais malade. »

Ettout cela par la faute d'Adam et d'Eve, assez corrompus pour s'affubler de vêtements.

LES WAGONS DE FUMEURS

Fumer dans un compartiment ordinaire de voyageurs n'estpermis, on lesait, qu'en vertu d'une tolérance subordonnée expressément au consentement préatable de toutes les personnes présentes. Ce régime a provoqué des réclamations visant, soit le nombre trop restreint des compartiments mis à la disposition des fumeurs, soit l'envahissement des wagens non spécialisés.

Le ministre des travaux publics s'est préoccupé de cette question. Dans une circulaire qu'il vient d'adresser aux administrateurs des Compagnies, il déctare avoir soumis les réclamations du public au comité des chemins de fer.

a Le comité, dit M. Yves Goyot, a constaté qu'en présence de la diversité des conditions d'exploitation et de la composition des trains sur les différentes lignes de chaque réseau, il serait difficile de tracer des règles absolues et que le mieux était de maintenir les prescriptions actuè lement en vigueur.

• Mais il a reconnu qu'il était nécessaire d'augmenter le nombre des compartiments de fomeurs, de façons à avoir, autaut que possible, dans toes les trains, au moins un et quelque fois deux compartiments de cette nature pour chaque classe.

« Ces observations m'ayant paru bien fondées, je vous prie de prendre des dispositions pour réserver aux fomeurs un ¡ lus grand nombre de compartiments toutes les fois que la composition des trains le permet. »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

da 4 au 11 juillet 1891

Naissances

Chiono Pierre, rue des Capucins. Beillard Berthe, rue de la Halle, 1. Audigié Pierre, rue des Soubirous, 3.

Mariages

Lacoste Paul et Jouclas Marguerite. Garric Ernest et Teyssèdre Jeanne. Décès

Chanut Edmond, 15 ans, rue Labarre.

Pecal Antoinette, 77 ans, rue des Soubirous, 26.

Lafage Marie, 80 ans, v° Capmas, b. Gambetta.

Second Jean, 6 jours, rue du Tapis-Vert, 8.

Feydel Cécile, 40 ans, ép. Alaux, à Cavaniès.

Laviguerie Jean, soldat au 7°, 21 ans, (Hospice).

PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT
Casino
Théâtre
SAISON des BAINS, du 15 Mai au 30 Septembre

Succès continuel!

Arracourt (Meurthe-et-Moselle), le 2 mai 1891.

— Je me suis servi de vos Pilules Suísses dans un cas, où j'avais en vue de combattre une constipation opiniâtre, après avoir employé un grand nombre de laxatifs, elles ont eu plein succès. Je vous autorise à donner la vulgarisation qui vous conviendra à mon appréciation.

Docteur Louis.

• Bourse de Paris

Cours du 10 juillet 1891

DENTER

TENTED	
3 0/0 perpétuel	95 20
3 0/0 amortissablecompt.	95 95
3 0/0 Emprunt 1891	94 »
4 1/2 0/0 1883compt.	105 75

OBLIGATIONS

OBLIGATIONS	
LYON (fusion)	439 75
EST 3 0/0	436 >
MIDI 3 0/0	448 »
NORD 3 0/0	445 »
ORLÉANS 3 0/0	441 50
OUEST 3 0/0	439 »
SUD DE LA FRANCE	410 >
OUEST-ALGÉRIEN	419 50
EST-ALGERIEN	424 »
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 o/º 1853	605 *
— — 4 _o /° 1863.	518 »
- fonc. 3 o/o 1877	392 »
- comm. 3 o/o 1879.	471 »
- fonc. 3 o/o 1879	474 »
— comm. 3 ₀ /° 1880.	467 >
- fonc, 3 ₉ /° 1883	417 50
— — 3 ₀ /° 1885	467 »
bons 100 fr. av. lots.	74 >
GAZ, Cie parisienne	525 »
onz, o parisionio	STATE OF THE STATE
Valeurs Françaises	

aleurs Française

BANQUE DE FRANCE. 4450 > CRÉDIT FONCIER. 1250 > SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 483 75 COMPTOIR Nº1 D'ESCOMP1º 578 75 EST (Chemin de fer). 895 > LYON. — 1490 > MIDI. — 1320 > NORD. — 1895 > 18

ORLÉANS. — 1520 » OUEST. — 1055 » GAZ, Ciº parisienne 1415 » CANAL DE SUEZ. 2795 » CANAL DE PANAMA 37 » Etablissements DECAUVILLE 425 50

REVUE HEBDOMADAIRE

Le marché est calme. Il en sera probablement ainsi pendant quelques temps, mais il convient dans une certaine mesure de tenir compte des besoins de l'échéance d'automne. Le 3 0/0 est à 95.15, le nouveau fait 94.

Le Crédit Foncier est à 1250 regagnant déjà une partie de son coupon ce qui était à prévoir.

La Banque d'Escompte est à 470, l'assemblée générale du 27 Juin a voté la réduction du capi-

La Banque de Paris est à 780 coupon détaché. Le Crédit Lyonnais est à 797.50 avec une augmentation continue dans le chiffre des affaires. La Société Générale s'achemine vors la pair

La Société Générale s'achemine vers le pair. Le Crédit Mobilier devra rapidement regagner le coupon de 13 fr qu'on vient de détacher. La Banque des Pays-Autrichiens est à 470. La hausse se fera prochainement.

L'Italien est bien tenu. Coupon détaché, c'est un revenu de 4,75 0/0. Le budget sera facilement équilibré.

En Banque, l'Alpine est à 176,25. La part Paris-Caracas est à 123,75. Nos espérances sont dépassées. En effet le prix de la viande de houcherie a augmenté dans des proportions véritablement extraordinaires, et la rigueur de l'hiver jointe aux terribles orages qui ravagent constamment nos contrées n'est pas faite pour apporter une diminution dans le prix du bétail. La part Paris-Caracas en profitera. La part du Crédit provincial est stationnaire, mais ce titre est à surveiller, en vue d'une reprise prochaine.

à surveiller, en vue d'une reprise prochaine. L'obligation Porto-Rico ne tardera pas à regagner son coupon. Les obligations Linarès à Alméria ont des négociations suivies.

A mesure que nous approchons de la clôture de la souscription, le mouvement qu'attire les capitalistes vers l'Electra s'accentue.

On a pu voir une disposition entrele prix actuel du titre qui est de 50 fr, et le magnifique avenir que nous avons fait entrevoir, mais la vulgarisation des éléments de l'affaire indique avec la dernière évidence que chaque part de l'Electra doit dans un avenir très prochain rapporter un revenu de plus de 150 fr. par an. La publication intégrale du dossier en est la preuve évidente.

évidente.

Il peut paraître excessif d'affirmer qu'un titre côté aujourd'hui 50 fr. vaudra vraisemblablement plus de 500 fr. dans un an : c'est méconnaître l'histoire des mines d'or dont quelques-unes ont plusieurs fois centuplé leur valeur primitive; or aucune mine d'or n'est née dans des conditions coupables à l'Electra, que ceux auxquels la société française, 22 place Vendôme, à Paris, offre encore de leur adresser gratuitement le dossier de l'Electra ne s'en prennent donc qu'à eux-mêmes du regret qu'ils éprouveront un jour d'avoir négligé de s'enquérir d'une affaire dans laquelle ils verront les autres développer leur fortune.

Les souscriptions à l'Electra sont reçues

Les souscriptions à l'Electra sont reçues aux guichets des grands établissements de crédit, Crédit lyonnais, Société générale et de leurs succursales.

TABLEAU de la Marche des Trains sur la Nouvelle ligne de TOULOUSE-MONTAUBAN-BRIVE, à partir du 1er Juillet 1891.

De Paris à Toulouse	De Toulouse à Paris
PARIS. départ. language de la part de l	TOULOUSE départ. Capes fre classe Exp. te, 2e, 3e d. Express Garibbe Gari

La Poudre de Rogé, approuvée par l'Académie de médecine, est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.

Nota. - La véritable poudre de Rogé ne se vend qu'en flacons scellés à chaque extrémité d'un cachet imprimé en quatre couleurs.

Eviter les produits de nom similaire. Fab., 19, rue Jacob, Paris. Dépôt, 9, rue du 4 Septembre. Prix: 2 fr. avec une instruction.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1864 CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris,

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. - Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse, — Palement et Escompte de Coupons. (Paiement sans irais des coupons des Cies de l'Ouest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). - Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres, — Envois de Fonds. (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. - Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Émissions. — Renseignements — las Valeurs de Bourse, etc.

EAU de LECHELE hémostatique contre les crachements de sang, les hé-morrhagies utérines et intestinales, les pertes, la dyssenterie, etc.

LE VIN 18 C. SEGUIN est le tonique des voies digestives; il rétablit les fonctions de l'estomac, reveille l'appetit et dissipe G. SEGUIN, rue St-Honoré, 378, PARIS.

ÉTUDE

de Me Auguste MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, nº 10.

Saisie immobilière

Fixée au douze août mil huit cent quatre-vingt-onze à midi précis au palais de justice de Cahors, audience des criées.

Suivant procès-verbal de Me Cros, huissier à Castelnau-Montratier, en date du premier mai dernier, enregistré, dénoncé transcrit ainsi que l'exploit de dénonciation au bureau des hypothèques de Cahors, le seize dudit mois de mai, volume 140, numéros 30 et 31.

Il a été procédé à la requête de demoiselles Marie-Anne-Ernestine et Cécile-Lucie Besson d'Ascars, sœurs, rentières, domiciliées ensemble à Castelnau-Montratier, agissant en leur qualité de seules et uniques héritières de feu monsieur Victor-Adolphe Besson d'Ascars, leur père, quant vivait, propriétaire audit Castelnau, ayant constitué Me Auguste Mazières, pour leur avoué près le tribunal civil de Cahors

Sur la tête et au préjudice de : 1° Geneviève Gaillard, propriétaire, veuve d'Antoine Caillou, domiciliée au Combel des Ases, commune de Fontanes; 2º et Marie Gaillard, sans profession, veuve en premières noces du sieur Sarreméjane, aujourd'hui épouse Bouysset Vaubrissou, cultivateur, et de ce dernier pris en ses meilleures qualités et pour autoriser son épouse, domiciliés ensemble de la commune de Bélaye; lesdites Geniève et Marie Gaillard, prises conjointement en leur qualité de seules et uniques héritières de feu Pierre Gaillard, leur père.

A la saisie réelle des biens ci-après dé-

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente de ces biens, a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors pour être tenu à la disposition du public et a été publié conformément à la loi.

A l'audience du huit juillet courant, le tribunal donnant acte de la publication dudit cahier des charges a fixé l'adjudication au douze août prochain.

Désignation sommaire

DES BIENS A VENDRE

Un immeuble, à St-Sevez, commune de Fontanes, appelé le Travers, en nature de terre labourable, formant le numéro 354, contenant un hectare soixante-six ares vingt centiares.

L'immeuble ci-dessus décrit est situé sur la commune de Fontanes, canton de Lalbenque; il est joui et cultivé par ladite Gaillard Geneviève, veuve Caillou, et sera vendu sur la mise à prix de dix francs, en sus des charges, ci..... 10 fr.

Nota. - Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légale qu'ils devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme.

A Cahors, le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-onze.

> L'avoué poursuivant, Signé: MAZIÈRES.

Enregistré à Cahors, le juillet mil huit cent quatre-vingt-onze, fol. c. recu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: AGARD, receveur.

Étude de Me DOLS, Notaire à Saint-Cirq-Lapopie.

VENTE de MEUBLES

Le dimanche, 12 juillet 1891, à Tour-de-Faure, commune de Saint-Cirq-Lapopie, en la maison Marty, il sera procédé par le ministère de M° Dols, notaire, à la vente publique aux enchères des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession vacante de Marty Pierre, boulanger, quand vivait demeurant audit Tour-de-Faure.

LA POUPÉE MODÈLE Journal des petites filles

PARIS: 7 FRANCS PAR AN. - DÉPARTEMENTS: 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoi-

selles, est entrée dans sa vingt-deuxième année. L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, a l'enfant des lectures attachantes, instructives, des tmusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâces à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la Pourée modèle envoie également un joujou aisé à construre: Figurines à découper et à habiller, - Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, - Surprises de toutes sortes, etc., ets.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

CAHORS D. 6h 40 = 12h 50 \(\frac{\chi}{2} \) 6h 39 \(\frac{\chi}{2} \) 6h 53 \(\frac{\chi}{2} \) 1 4 \(\frac{\chi}{2} \) 6 57 \(\frac{\chi}{2} \) 1 1 50 \(\frac{\chi}{2} \) 6 57 \(\frac{\chi}{2} \) 1 1 50 \(\frac{\chi}{2} \) 1 1 5 \(\frac{\chi}{2} \) 1 1 1 1 22 \(\frac{\chi}{2} \) 1 1 1 1 22 \(\frac{\chi}{2} \) 1 1 1 1 1 22 \(\frac{\chi}{2} \) 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		LIBOS	De LII	BOS à	CAHORS	
CAHORS. — D. 6 h 40 = 12h 50 s 6 h 39 s Mercuès 6 54 = 1	Omnibu	s Poste. Omnibus		Poste.	Omnibus.	Omnibus.
Arrêt Douelle	CAHORS D.1 6h 40 B	112h 50 % 6h 39 %			12h 50 ₽	12 45 =
Luzech 7		» 6 57	BORDEAUX))))	6 10 m	3 34 %
Castelfranc 7 25				8 33 3		9 5.3
Arrt Prayssac				8 41 2		
Puy-l'Evêque. 7 36	Arri Prayssac 7 28	» 7 26				
Duravel	Puy-l'Evêque 7 36					
Fumel 8				9 13))	9 42
De Cahors A 8 6 2 49 8 4 4 4 4 4 4 4 4 4						
BORDEAUX. 3 51 8 11 2 4 43 Mercues 9 47 4 57 10 11 Mercues 9 47 4 57 10 15 Mercues 9 47 4 57 10 16 10 32 10 21 21 21 21 21 21 2						
De CAHORS à CAPDENAC Omnibus Omnib	BORDEAUX. 3 51%	8 11 3 4 43				
De CAHORS à CAPDENAC Omnibus Omnibus Omnibus Omnibus Omnibus	THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PARTY O	4 37 = 10 21 =				
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	pintio.	1 . 0. 8 120	II CAHORS. — A.I	9 59	5 15	10 32
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$						
CAHORS. — D. 7 h 45 = 11 h 30 = 5 h 23 g Cabesut, halte 7 5 f = 11 4 1 f = 5 32 f Cabesut, halte 7 5 f = 11 4 1 f = 5 32 f Cabesut, halte 7 5 f = 11 4 1 f = 5 32 f Cabesut, halte 7 5 f = 11 4 1 f = 6 5 34 f Cabesut, halte 8 f = 12 4 f = 5 50 Conduché. 8 10 f = 12 18 g f = 5 50 Conduché. 8 32 f = 5 50 Conduché. 8 32 f = 5 6 f Cajarc. 8 10 f = 6 6 f = 5 St-Cirq, halte 8 38 f = 1 f = 6 f =	De CAHORS à	De CAHORS à CAPDENAC De CAPDENAC à CAHORS			Charles of the last of the las	
Arcambal 8 4^{\sharp} 12 4^{\sharp} 5 42^{\sharp} 5 42^{\sharp} 7 oirac 8 10^{\sharp} 12 18^{\sharp} 5 42^{\sharp} 5 42^{\sharp} 8 10^{\sharp} 12 18^{\sharp} 5 42^{\sharp} 5 42^{\sharp} 8 12^{\sharp} 30 $\frac{\sharp}{5}$ 5 42^{\sharp} 8 12^{\sharp} 30 $\frac{\sharp}{5}$ 5 42^{\sharp} 8 12^{\sharp} 30 $\frac{\sharp}{5}$ 5 42^{\sharp} 6 12^{\sharp} 8 12^{\sharp} 30 $\frac{\sharp}{5}$ 5 12^{\sharp} 6 12^{\sharp} 8 12^{\sharp} 30 $\frac{\sharp}{5}$ 5 12^{\sharp} 6 12^{\sharp} 8 12^{\sharp} 12 12^{\sharp} 6 12^{\sharp} 12 $12^$						
Arcambal 8 4^{\sharp} 12 4^{\sharp} 5 42^{\sharp} 5 42^{\sharp} 7 oirac 8 10^{\sharp} 12 18^{\sharp} 5 42^{\sharp} 5 42^{\sharp} 8 10^{\sharp} 12 18^{\sharp} 5 42^{\sharp} 5 42^{\sharp} 8 12^{\sharp} 30 $\frac{\sharp}{5}$ 5 42^{\sharp} 8 12^{\sharp} 30 $\frac{\sharp}{5}$ 5 42^{\sharp} 8 12^{\sharp} 30 $\frac{\sharp}{5}$ 5 42^{\sharp} 6 12^{\sharp} 8 12^{\sharp} 30 $\frac{\sharp}{5}$ 5 12^{\sharp} 6 12^{\sharp} 8 12^{\sharp} 30 $\frac{\sharp}{5}$ 5 12^{\sharp} 6 12^{\sharp} 8 12^{\sharp} 12 12^{\sharp} 6 12^{\sharp} 12 $12^$	CAHORS D. 7h 45	111h 30 m 5h 23 m		7 473		5h 22 soi
Saint-Géry. 8 20 12 38 7 5 57 Conduché. 8 32 1 5 6 9 St-Galvignac, hal. 8 38 1 14 6 15 St-Martin-Lab. 8 48 1 35 6 21 Calvignac, hal. 8 55 1 44 6 31 Cajarc. 9 8 2 10 6 44 Cajarc. 9 8 2 10 6 44 Monthrun, hal. 9 18 2 24 6 54 Toirac. 9 27 2 45 7 3		11 41 5 5 7		0 39 5	10 10	9 917
Saint-Géry. 8 20 12 38 7 5 57 Conduché. 8 32 1 5 6 9 St-Galvignac, hal. 8 38 1 14 6 15 St-Martin-Lab. 8 48 1 35 6 21 Calvignac, hal. 8 55 1 44 6 31 Cajarc. 9 8 2 10 6 44 Cajarc. 9 8 2 10 6 44 Monthrun, hal. 9 18 2 24 6 54 Toirac. 9 27 2 45 7 3	Arcambal 18 4P			8 10-		5 46
St-Cirq, haite, 8 38 1 14 6 15 St-Martin-Lab. 8 49 1 26 6 25 St-Martin-Lab. 8 48 1 35 6 21 St-Cirq, haite. 8 57 1 37 6 33 Calvignae, hall. 8 55 1 44 6 31 Cajare. 9 8 2 10 6 44 Saint-Géry. 9 18 2 22 6 53 Monthrun, hal. 9 18 2 24 6 54 Vers. 9 23 2 35 6 58 Toirac. 9 27 2 45 7 3 Arcambal. 9 51 2 56 7 6	Vers 8 12	112 91 6 5 50	Montbrun, hal.	8 18	12 30 5	5 54
St-Martin-Lab. 8 48 1 35 6 21 St-Cirq, halte. 8 57 1 37 6 33 Calvignac, hal. 8 55 1 44 6 31 Conduché. 9 5 1 55 6 39 Cajarc. 9 8 2 10 6 44 Saint-Géry. 9 18 2 22 6 53 Montbrun, hal. 9 18 2 24 6 54 Yers. 9 23 2 35 6 58 Toirac. 9 27 2 45 7 3 Arcambal. 9 51 2 56 7 6	Vers 8 12 Saint-Géry 8 20	12 21 5 50 12 38 5 5 57	Montbrun, hal.	8 18 8 30	12 52	5 54 6 5
Calvignac, hal. 8 55 1 44 6 31 Conduché 9 5 1 85 6 39 Cajarc 9 8 2 10 6 44 Saint-Géry. 9 18 2 22 6 53 Montbrun, hal. 9 18 2 24 6 54 Vers 9 23 2 35 6 58 Toirac 9 27 2 45 7 3 Arcambal. 9 51 2 56 7 6	Vers 8 12 Saint-Géry 8 20 Conduché 8 32	12 21 5 5 50 12 38 7 5 57 1 5 6 9	Montbrun, hal. Cajarc Calvignac, hal.	8 18 8 30 8 40	12 52	5 54 6 5 6 15
	Vers 8 12 Saint-Géry 8 20 Conduché 8 32 St-Cirq, halte. 8 38	12 21 $\frac{8}{5}$ 5 50 12 38 $\frac{7}{5}$ 5 57 1 5 6 9 1 14 6 15	Montbrun, hal. Cajarc Calvignac, hal. St-Martin-Lab.	8 18 8 30 8 40 8 49	12 52. 1 6 1 26	5 54 6 5 6 15 6 25
	Vers 8 12 Saint-Géry 8 20 Conduché 8 32 St-Cirq, halte. 8 38 St-Martin-Lab. 8 48 Calvignac, hal. 8 55	12 21 5 5 50 12 38 7 5 57 1 5 6 9 1 14 6 15 1 35 6 21 1 44 6 31	Montbrun, hal. Cajarc Calvignac, hal. St-Martin-Lab. St-Cirq, halte. Conduché	8 18 8 30 8 40 8 49 8 57 9 5	12 52 1 6 1 26 1 37 1 55	5 54 6 5 6 15 6 25 6 33 6 39
	Vers 8 12 Saint-Géry 8 20 Conduché 8 32 St-Cirq, halte. 8 38 St-Martin-Lab. 8 48 Calvignac, hal. 8 55 Cajarc 9 8	12 21 2 5 50 12 38 5 5 57 1 5 6 9 1 14 6 15 1 35 6 21 1 44 6 31 2 10 6 44	Montbrun, hal. Cajarc. Calvignac, hal. St-Martin-Lab. St-Cirq, halte. Conduché. Saint-Géry.	8 18 8 30 8 40 8 49 8 57 9 5 9 18	12 52 1 6 1 26 1 37 1 55	5 54 6 5 6 15 6 25 6 33 6 39 6 53
	Vers 8 12 Saint-Géry 8 20 Conduché 8 32 St-Cirq, haite. 8 38 St-Martin-Lab. 8 48 Calvignac, hal. 8 55 Cajarc 9 8 Montbrun, hal. 9 18	12 21 2 5 50 12 38 5 5 57 1 5 6 9 1 14 6 15 1 35 6 21 1 44 6 31 2 10 6 44	Montbrun, hal. Cajarc Calvignac, hal. St-Martin-Lab. St-Cirq, halte. Conduché Saint-Géry Vers	8 18 8 30 8 40 8 49 8 57 9 5 9 18 9 23	12 52 1 6 1 26 1 37 1 55	5 54 6 5 6 15 6 25 6 33 6 39 6 53 6 58
CAPDENAC. A. 9 51 3 26 7 27 CAHORS A. 9 49 3 20 7 24	Vers 8 12 Saint-Géry 8 20 Conduché 8 32 St-Cirq, haite. 8 38 St-Martin-Lab. 8 48 Calvignac, hal. 8 55 Cajarc 9 8 Montbrun, hal. 9 18	12 21 2 5 50 12 38 5 5 57 1 5 6 9 1 14 6 15 1 35 6 21 1 44 6 31 2 10 6 44	Montbrun, hal. Cajarc. Calvignac, hal. St-Martin-Lab. St-Cirq, halte. Conduché. Saint-Géry. Vers. Arcambal.	8 18 8 30 8 40 8 49 8 57 9 5 9 18 9 23	12 52 1 6 1 26 1 37 1 55	5 54 6 5 6 15 6 25 6 33 6 39 6 53 6 58

ON DEMANDE des repré-sentants et des voyageurs pour les pétroles. Raffinerie française, 32, rue Vignon,



Le propriétaire-gérant : LAYTOU.



et sans trace des chutes, écorchures, coupures, piqures, crevasses, cassures, gerçures de la peau, plaies de toute nature. Réapparition exacte du poil par le Réparateur. Se trouve dans les Pharmacies. Flacon de 11.50 et 21.50 avec instruction. Se défier des contre-façons. — Exiger le vrai Réparateur Thicand, dit aussi Réparateur J. B. A.T., connu depuis plus de 20 ans, toujours en Remarquer bien ces détaits pour ne pas être trompé.



Au QUINA

SUC DE VIANDE

PHOSPHATE de CHAUX Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair et les Enfants débiles et musculaire et des toutes les Personnes délicates. Systèmes nerveux et osseux.

Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Etiolement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés. LYON - Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 - LYON

Dépôt dans les principales pharmncies.